



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

La séance est ouverte à 18h35, par M. Patrick FISCHLER, président.

Présents : Monsieur René JEMMELY, maire.
Monsieur Didier FLECK, adjoint.
Monsieur Olivier GOY, adjoint.

Mesdames Françoise CERUTTI, Adélaïde CRUCHON, Claire-Lise HALDEMANN et Ursula ZIELAZEK, Messieurs Thierry BUBLOZ, Patrick FISCHLER, Serge GUINAND, Jacques HUTIN, Philippe ISELI, Olivier JUNGO, Daniel MENETREY et Joël PÜRRO, conseillères et conseillers municipaux.

Excusé : M. Claude-André MEYER, conseiller municipal.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2016 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications de l'Exécutif ;
4. Propositions de l'Exécutif

Délibération

D 11-2016 P : demande de naturalisation n° 2016.2818 (huis clos).

Résolution

R 02-2016 P : nomination d'un officier à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy.

5. Autres propositions de motions et de résolutions ;
6. Communications des commissions ;
7. Fixation des dates des prochaines séances du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2017 (proposition : 31.01, 21.03, 08.05, 20.06) ;
8. Fixation des dates des prochaines commissions ;
9. Questions et divers.

Décisions prises lors de la séance du Conseil municipal

- D 11-2016 P : demande de naturalisation n° 2016.2818 (huis clos) : unanimité des membres présents (11).
- R 02-2016 P : nomination d'un officier à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy : unanimité des membres présents (11).

- Commission inter Champagne proposée par la commune d'Avully : la commune d'Avusy est favorable à cette proposition tout en attendant une présentation plus précise de leur part : 9 pour / 1 contre / 1 abstention

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2016

M. GUINAND : page 10 point 7.6 : il aimerait que l'on supprime la ligne où l'on mentionne une place potentielle pour accueillir cette entreprise.

M. PÜRRO : page 10, point 4.6 : les membres de la fondation sont nommés par les groupes du Conseil municipal et l'Exécutif.

Les conseillers n'ont plus de remarques à apporter, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents (11).

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Commission inter Champagne proposée par la commune d'Avully

M. GUINAND : selon les explications d'Avully, il s'agit d'une commission qui a pour but de créer une synergie entre les différentes communes de la Champagne, voire de pouvoir créer une communauté de communes plutôt que de parler de fusion.

Les points de rapprochement possibles seraient par exemple : agrandissement ou partage des locaux de la voirie, de matériel, de compétences (mécaniques, horticoles), déchetteries (optimisation des levées, entretien du matériel), sécurité, transport scolaire des enfants, activités sportives (optimisation de l'utilisation des salles et des terrains), crèches, jardin d'enfants, pompiers.

Lors du Conseil municipal d'Avully du 16 juin dernier, les conseillers ont décidé d'approcher les six autres communes de la Champagne pour connaître leur intérêt pour ce projet.

M. GUINAND a eu l'occasion de parler avec M. BAUDIN, président du Conseil municipal d'Avully, qui déplore le manque de dialogue fréquent avec l'Exécutif qui a pris certaines habitudes avec les années. Le Conseil municipal aimerait s'impliquer plus et avoir une complémentarité avec l'Exécutif.

M. BAUDIN constate également qu'il y a parfois un manque de synergie entre les communes et cette commission permettrait également de percevoir les problèmes des communes voisines.

M. GUINAND souligne que leur but n'est pas de tout révolutionner, mais surtout d'anticiper le futur.

Ce qu'il faut savoir c'est que les Exécutifs des communes de la Champagne se voient deux fois par année, afin d'aborder les différents sujets qui peuvent les toucher directement ou indirectement. Personnellement, certains points mentionnés dans leurs explications sont utopistes, mais il est favorable à cette idée, sans compter que nous pouvons toujours nous retirer si nous voyons que cette commission inter Champagne ne mène à rien. Si le Conseil municipal décide ce soir de donner une réponse favorable, nous pouvons tout à fait créer une commission composée d'une personne par groupe, sans les nommer immédiatement.

M. JEMMELY ne veut pas interférer dans la décision du Conseil municipal, mais selon les bruits, la majorité des conseils municipaux des autres communes n'y sont pas favorables, mais rien n'a été encore décidé à ce jour.

M. FLECK : cette démarche est sympathique, mais le problème est qu'une telle commission n'a aucune base légale. Ce qui veut dire que chaque commune membre de la commission inter Champagne devrait revenir à son Conseil municipal pour statuer au moyen de délibérations/résolutions.

Mme CERUTTI est favorable mais craint les « blablas ». Pour que cela soit intéressant, il faudrait avoir au moins une personne par commune de la Champagne. Par contre, ce n'est pas les autres communes qui pourront régler les problèmes internes.

M. GUINAND : nous ne sommes pas obligés de voter ce soir. Si les conseillers veulent encore réfléchir, nous pouvons très bien agencer ce point à la séance de la rentrée.

M. PÜRRO aimerait qu'on lui confirme que les Exécutifs se voient bien deux fois par année.

M. JEMMELY : effectivement. Lors de ces rencontres, nous discutons de certains sujets qui pourraient être intercommunaux, mais ce n'est pas toujours évident de s'accorder au niveau des Exécutifs ; comme l'achat en commun d'une balayeuse.

M. GOY ajoute également que le contact est étroit et bien établi entre les Exécutifs, qui n'hésitent pas à s'interpeller en cas de besoins.

M. FLECK : un certain nombre d'institutions sont déjà intercommunales.

M. HUTIN : y a-t-il un besoin réel ?

M. GUINAND a l'impression que les conseillers de la commune d'Avully n'arrivent pas à entretenir un dialogue constant avec leur Exécutif et cette commission aurait pour but de renforcer le lien.

Ça ne coûte pas grand-chose d'essayer !

M. FISCHLER propose d'envoyer un courrier pour leur dire que la commune d'Avusy est favorable à leur proposition tout en attendant une présentation plus précise de la part de la commune d'Avully.

9 pour / 1 contre / 1 abstention

2.2 Bus TPG

Nouveaux parcours du bus TPG depuis dimanche 11 décembre.

M. GUINAND : plusieurs conseillers municipaux se sont faits interpellés pour savoir ce que la commune fait ou dit par rapport à ces changements. Nous entendons de tout ; les contents d'Avusy, car la ligne est plus rapide pour aller à Bernex. Les habitants d'Athenaz doivent marcher et longer la route de Chancy pour prendre le bus ou la traverser quand ils reviennent de Bernex et il y a des risques, surtout pour les enfants. Quant à ceux de Sézegnin, il n'y a pas tellement de changement, excepté le fait que le bus est déjà plein à Soral et idem à la sortie du cycle.

MM. FISCHLER et GUINAND se posaient la question de savoir si le Conseil municipal doit ou aurait dû intervenir, ou est-ce uniquement du ressort de l'Exécutif et du département des transports ?

M. JEMMELY : le problème est du ressort des exécutifs. Les modifications de ces trois lignes de bus ont été discutées entre les sept exécutifs concernés, la DGT et les TPG. En ce qui concerne ces modifications, cela fait des années que l'on demande aux communes de la Champagne de trouver des solutions pour que les habitants puissent se rendre en ville toujours plus rapidement.

Il faut savoir que la commune de Bernex était traversée par 700 à 800 bus toutes lignes confondues par jour. Nous avons eu deux ans de discussions pour trouver une solution pour aller plus vite chez les uns et diminuer le trafic chez les autres, sans pour autant péjorer les lignes. Cela n'a pas été facile !

La solution proposée plaisait à la majorité autour de la table, mais une des conditions était que la commune d'Avusy hérite d'un arrêt de bus à Athenaz (voirie).

M. JEMMELY conçoit que ces changements ne peuvent pas satisfaire tout le monde, mais un bon nombre de personnes sont contentes, car elles y trouvent effectivement un gain de temps, notamment avec la ligne J.

Il tient à souligner qu'il ne faut pas se formaliser avec cet arrêt provisoire – que nous déplorons - sur la route de Chancy, car par la suite, un îlot central sera fait, avec passage piétons, limitation de la vitesse à 60 km/h avec une demande de radar.

Au niveau de la sécurité dans le parking d'Athenaz, le bus va tellement lentement pour pouvoir manœuvrer, qu'il n'y a pas de problème avec les enfants. Il y a plus de problèmes avec les parents qui lâchent leur progéniture dans le parking ou à la voirie – malgré l'interdiction - sans les accompagner jusqu'au préau, avec les autres véhicules qui circulent dans tous les sens.

Il faut laisser passer un peu de temps et refaire un point de la situation.

Il faut savoir qu'en 2019, avec l'arrivée du tram à Vailly, toutes les lignes du bus vont être remises en question et redistribuées.

En ce qui concerne le problème de places dans le bus, des renforts à Soral et à Chancy sont prévus pour compenser les bus «solo» demandés, pour ne plus que nos banquettes herbeuses soient abîmées et pour que les croisements soient plus aisés. Ces renforts seront mis en place aux heures scolaires, comme auparavant. Nous comptons sur les gens pour nous rapporter si ces bus sont mis en place, afin que nous puissions aller à la source si besoin.

M. BUBLOZ : pourquoi le terminus du L n'est pas à Avusy comme avant ?

M. JEMMELY : car avec la création de la ligne J, nous avons dû déplacer le terminus. La configuration du chemin des Quoattes ne permet pas d'accueillir le terminus de deux lignes.

M. BUBLOZ aimerait savoir comment les nouveautés se décident ?

M. JEMMELY : les TPG et la DGT nous soumettent des projets, des propositions. Il faut savoir que tant que les modifications rentrent dans le budget, ils font tout ce que nous demandons. Si nos demandes sortent du budget, elles ne passent pas.

M. BUBLOZ : et si la commune participe, serait-il envisageable de refaire la liaison entre nos villages ?

M. JEMMELY : il y a quelques années, nous avons demandé une ligne Avusy – Bernex et il fallait compter Fr. 800'000,- /an. Ça ne nous coûte rien de demander aux TPG combien il faudrait compter pour prolonger la ligne L jusqu'à Avusy pour résoudre le problème de liaison entre les villages.

M. BUBLOZ se fait du souci sur l'organisation du chantier des TPG sur la route de Chancy, qui est menée d'une manière catastrophique et dangereuse. Il n'y a pas d'éclairage, le passage piéton n'est pas visible, les barrières rouges et blanches sont trop hautes, les usagers qui viennent d'Athenaz doivent marcher sur la route pour rejoindre l'arrêt et une fois sur la route de Chancy, il n'y a pas de barrière ou de trottoir pour protéger de la circulation. Malgré deux téléphones à la police, toujours rien n'a été entrepris pour sécuriser les lieux. Il y a beaucoup d'éléments qui démontrent que ce chantier ne va pas du tout !

M. JEMMELY est entièrement d'accord avec M. BUBLOZ. Il a émis les mêmes remarques et va interpeller la DGT, surtout que le chantier «provisoire» va durer bien plus de deux semaines, il faut compter en mois.

De plus, il ne comprend pas qu'avec une décision qui est tombée en février 2016, les travaux ne commencent que fin novembre, avec comme délai le 11 décembre.

M. HUTIN : il faudra aussi penser à la sécurité des usagers lors des fêtes organisées au centre communal. La bordure ne peut pas contenir beaucoup de monde.

Mme CRUCHON : une information a été diffusée dans le bus informant de la suppression de l'arrêt Passeiry à partir de demain mercredi 14 au matin.

M. JEMMELY explique par ailleurs que personne n'a été tenu au courant pour les travaux qui allaient se faire dans Sézegnin. La commune a été avertie par les SIG le mardi pour le lundi d'après alors que les travaux sont prévus depuis le mois d'août et les TPG ne nous ont pas informé de l'itinéraire provisoire du bus.

M. FISCHLER propose que le Conseil municipal attende que l'Exécutif interpelle la DGT et les TPG et voie si les choses bougent rapidement.

2.3 Projet immobilier aux Neufs-Fontaines

M. GUINAND a été interpellé par la famille BULOZ, pour un projet immobilier qui allait se réaliser au chemin des Neufs-Fontaines.

Lors de la législature précédente, un projet de 10 appartements avait été soumis sur ces mêmes parcelles pour lesquelles le Conseil municipal avait refusé leur déclassement. Là, le promoteur, M. BARRO, revient avec un projet bien plus gros, de 21 appartements.

M. GUINAND s'est rendu au chemin des Neufs-Fontaines pour mieux se rendre compte de l'implantation. Il faut savoir que le chemin des Neufs-Fontaines est un petit accès où il est impossible de croiser. De plus, M. BARRO certifie avoir reçu l'accord de la Mairie et de tous les voisins, ce qui se révèle être complètement erroné.

M. JEMMELY : il y a quelques années, M. BARRO a approché la commune pour un projet de construction, situé sur un triangle au bout de la parcelle concernée actuellement par le nouveau projet. Cette construction était à moitié sur du terrain agricole et sur du 4B protégé. Son idée était de faire des échanges de terrains afin de pouvoir construire. Avec l'opposition de tous les riverains, ce monsieur s'est vite rendu compte que son projet ne passerait pas. De plus, le Conseil municipal de l'époque, avait refusé de déclasser ce terrain.

M. BARRO est revenu avec ce projet qui, avec le temps, avait triplé de volume, mais qui, selon ses dires, avait reçu l'accord de toutes les personnes concernées de près ou de loin. L'Exécutif lui a donc dit qu'il allait présenter son projet à la commission aménagement travaux pour connaître la tendance du Conseil municipal. Deux jours après avoir reçu le promoteur, un premier propriétaire a contacté M. JEMMELY pour lui signifier qu'il n'avait jamais été d'accord avec ce projet, qu'il allait écrire une lettre recommandée et qu'il s'opposait formellement à ce projet. Sont venus ensuite, plusieurs autres propriétaires.

Pour l'instant rien n'est fait et rien ne sera fait tant que la demande de déclassement de tous les terrains n'aura pas été déposée et surtout acceptée.

Tout le voisinage est contre.

2.4 Les Cuivres de Grenand

M. GUINAND s'est entretenu avec M. Gilles GRANDJEAN des Cuivres de Grenand, qui est réticent voire contre l'idée de devoir présenter des comptes pour pouvoir toucher une subvention. La situation s'est un peu arrangée, et ils s'orienteraient plutôt vers une facturation de leurs prestations pour 2017.

M. JEMMELY : cela fait 33 ans que les Cuivres de Grenand existent sur la commune. A l'époque il y avait une école de musique, d'où la subvention. L'école de musique n'existe plus mais les Cuivres de Grenand jouaient dans les fêtes et nous avons continué de verser une subvention. Il faut que les conseillers se rendent bien compte, qu'en tant qu'Exécutif, nous devons gérer au plus juste les deniers publics et quand nous versons une subvention, nous pouvons y mettre des conditions et ce, pour toutes les sociétés.

Celle que nous avons mise à toutes nos sociétés communales, c'est de nous donner leurs comptes annuels. A l'heure actuelle, il y a un peu d'eau dans le gaz, mais la discussion reste ouverte

Le but d'une subvention est d'aider la société qui en bénéficie. Il faut bien se rendre compte que selon les cas, nous pourrions tout à fait demander la restitution de la subvention, si celle-ci venait à ne plus être justifiée financièrement, comme cela se fait dans d'autres communes.

2.5 Sortie du Conseil municipal

Proposition de date : 25 mars 2017.

Programme de la journée : visite d'une collection privée d'automobiles anciennes, dégustation à la cave de Berne et repas à l'hôtel du Cloître de l'île Saint-Pierre.

Vote pour la journée du 25 mars 2017 : unanimité des membres présents (11).

M. FISCHLER aimerait savoir si les conseillers sont d'accord d'inviter l'Exécutif, le secrétaire général, ainsi que le personnel ?

Unanimité des membres présents (11).

Sont-ils d'accord d'inclure les conjoints des conseillers (pour ceux qui ont envie) : 3 pour / 8 abstentions.

M. GUINAND attire l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de budget prévu pour les conjoints. Leur venue est à la charge des participants.

M. FISCHLER demande à tous de bien vouloir confirmer ou non leur présence à cette sortie d'ici au 31 décembre prochain par courriel.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Sablière du Cannelet SA – Forestal

Le dossier est dans les mains du Grand-Conseil.

Nous n'avons pas encore été auditionnés.

Nous avons reçu le soutien d'AgriGenève, de la Chambre de l'agriculture, de plusieurs députés de la commission environnement ; celui de la commission aménagement ne devrait pas tarder. Des communes nous soutiennent, telles que Genthod, le Grand-Saconnex (mais pas sur tous les points), Cartigny, Soral, Laconnex et Chancy.

3.2 Dépassements budgétaires 2016

Toutes les informations sont fournies sur les documents distribués lors de cette séance, pour les quelques dépassements.

Pour le compte «02», tout ce qui y était regroupé est maintenant détaillé, mais le résultat de l'opération est égal à zéro.

Pour le «08» : il s'agit d'une facturation pour une période de trois ans de l'entreprise HÄLG, que nous avons reçue d'un coup. La dépense n'était pas prévisible.

Pour le reste, il s'agit soit de petits dépassements, de dépenses qui ont fait l'objet d'un vote ou de discussions au sein de la commission finances.

M. BUBLOZ remercie qui de droit pour tous les chiffres et les explications. Il demande s'il y a des comptes bénéficiaires ?

M. JEMMELY : oui.

M. BUBLOZ : lors d'une commission finances, la question de la prévision des transitoires avait été abordée. Pour l'année écoulée, cela aurait permis d'éviter un dépassement avec la facture HÄLG.

Bien que M. GANGLOFF abonde dans le sens de M. BUBLOZ, le problème est qu'il faudrait chaque fin d'année, réfléchir pour savoir quelles entreprises ne nous ont pas encore facturé leurs prestations et ce n'est pas si facile. Malgré tout, la quasi-totalité des transitoires est comptabilisée lors du bouclage des comptes.

3.3 Film « Demain »

Cette expérience s'est révélée être un succès. Plus de 200 personnes étaient présentes. Les débats qui ont suivi ont été très intéressants.

M. FLECK remercie les membres de la commission sociale pour avoir aidé à préparer et organiser un apéritif amélioré.

3.4 Fenêtre de l'Avent

M. FLECK remercie également la commission sociale pour l'organisation de cet événement.

3.5 Protection civile

Les statuts de l'organisation régionale de protection civile sont terminés et ils devront être entérinés par les conseils municipaux des communes en question (la Champagne et Bernex).

Les documents nécessaires pour prendre une décision en toute connaissance de cause seront transmis à chacun en vue du vote prévu lors de la séance de janvier.

3.6 Sécurité

La réunion avec MM. Pierre MAUDET, André CASTELLA et Luc BROCC a eu lieu.

Le souhait de M. MAUDET est de faire de La Champagne, de Bernex et de Confignon un modèle de sécurité et de proximité, qui passerait par police secours, par la nouvelle police de proximité et par une entité intercommunale faite d'agents municipaux.

Pour entrer en matière, les autorités communales présentes ont demandé à obtenir des garanties, notamment sur la disponibilité des différentes parties à cette nouvelle structure ainsi que sur les exigences au niveau de la transparence.

Un concept doit encore voir le jour d'ici 2018, si tout va bien.

Au final, la décision viendra des différents conseils municipaux puisqu'une participation budgétaire considérable sera demandée à chaque commune.

3.7 Déchets des entreprises communales

Le canton nous demande d'appliquer ce qu'il a appelé : «la suppression des tolérances communales en matière de levée gratuite des déchets urbains incinérables». Actuellement, les entreprises déposent leurs déchets dans les mêmes containers que les privés et, selon le principe «pollueur/payeur», cette manière de procéder n'est plus tolérable pour la Confédération.

Les cantons sont tenus d'appliquer ces nouvelles dispositions et répercutent aux communes. Nous devons trouver des solutions pour que ces levées soient organisées séparément.

Le Canton propose pour les micro-entreprises (moins de 8 employés), un forfait de Fr. 50,-/emploi mais au minimum Fr. 100,-/an.

Cette proposition est compliquée et contreproductive pour les petites entreprises et nous aimerions trouver une solution plus acceptable pour celles-ci.

Une séance d'information aux entreprises communales est prévue mardi 24 janvier 2017 à 18h30 à la salle communale de Ségnezin.

3.8 ACG

L'Exécutif aimerait que l'ACG soit présentée aux Conseils municipaux de la Champagne (fonctionnement, structure, etc.). M. Thierry APOTHELOZ, président de l'ACG est favorable à l'organisation de cette présentation inter Champagne.

Une date reste à définir.

3.9 M. JEMMELY demande le huis clos pour cette communication.

Huis clos accepté.

4. Propositions de l'Exécutif

4.1 D 11-206 P : demande de naturalisation

Le huis clos est prononcé pour la présentation des demandeurs.

M. FISCHLER lit ensuite le texte de la délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DECIDE

Sur proposition du Maire,

1. De préavisier favorablement la demande de naturalisation n° 2016.2818.

4.2 R 02-2016 P : nomination d'un officier à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy

M. FISCHLER lit le texte de la résolution, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DECIDE

Sur proposition du Maire,

1. De préavisier favorablement la nomination du lieutenant Thierry MORENO au grade de premier-lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy.

5. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

6. Communications des commissions

6.1 Commission sociale

Mme CERUTTI tient à remercier les membres de la commission, ainsi que le personnel communal pour la fenêtré de l'Avent et l'organisation de la projection du film «Demain».

6.2 Commission économie

Avusy Pratique : édition 2017 en cours.

M. GANGLOFF : le visuel de cette nouvelle édition sera basé sur la même charte graphique que le journal communal et le site Internet. Une épreuve sera présentée aux membres de la commission économie avant l'impression définitive.

De plus, si la commission a des souhaits particuliers, il serait bon de les transmettre au plus vite.

M. GUINAND : qu'en est-il de la question sur la protection des données ?

M. GANGLOFF : la réponse parviendra début 2017.

6.3 Commission ad hoc SCSA – Forestal

Préparation du projet de courriel, signé par le président du Conseil municipal et par le Maire, envoyé aux députés des deux commissions du Grand-Conseil.

Un recours fait par Pro Natura nous est également parvenu, et est arrivé dans les temps dans les différentes instances politiques.

M. GUINAND a également eu l'occasion de parler avec un député du Grand-Conseil, qui lui a expliqué que le sujet avait été traité par la commission environnement mais pas encore voté. La commission aménagement doit encore se prononcer. Il est normal qu'aucune autre information n'ait été transmise par ledit député.

Seul élément que cette dame ait bien voulu dire, c'est que M. MAURY (et/ou ses appuis) exercent de très importantes pressions pour que le déclassement passe, mais la commission du Grand-Conseil a travaillé d'une façon sereine et ils sont attentifs à la situation.

Dans nos communications, il faudrait viser les chefs de groupes et ne pas se disperser. Les chefs de groupes sont obligés de traiter des sujets avec les membres.

Il faut également savoir que la décision finale peut prendre jusqu'à une année (vote, fonctionnement du Grand-Conseil, etc.).

M. FISCHLER : pourrions-nous ne pas être entendus ?

M. JEMMELY : non, car nous avons tout fait dans les temps.

7. Dates des séances du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2017

- Mardi 31 janvier 2017 à 20h00
- Mardi 3 mars 2017 à 20h00
- Lundi 8 mai 2017 à 18h30 suivie d'un repas
- Mardi 20 juin à 20h00

8. Fixation des dates des prochaines commissions

- Mercredi 14.12.16 à 20h commission économie
- Lundi 23.01.17 à 20h commission sociale
- Lundi 30.01.17 à 20h30 commission environnement
- Mardi 17.01.17 à 20h commission ad hoc Portier

9. Questions et divers

9.1 M. BUBLOZ demande où en est l'installation de la benne à déchets de jardin à Athenaz ?

M. JEMMELY : les travaux sont à bout touchant.

- 9.2 M. JUNGO remercie les conseillers municipaux pour leur participation aux différentes activités organisées par le Conseil municipal.
- 9.3 M. GANGLOFF demande aux présidents des commissions de bien vouloir transmettre les procès-verbaux, afin que nous puissions verser les jetons de présence 2016.
- 9.4 M. FISCHLER souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël à tous.

La séance est close à 21h55.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :